

## **Sommaire des commentaires reçus après la consultation publique**



**Projet QC-2020-04**  
**Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation**

Février 2021

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue et selon la rédaction utilisée par celles-ci pendant la période de consultation portant sur le projet QC-2020-04.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
Glossaire		RTA n'a pas de commentaires	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Glossaire		HQP n'a aucun commentaire.	HQP	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Glossaire	Exploitant d'installation de production	La nouvelle définition d'Exploitant d'installation de production n'est pas assez précise et perd sa nature avec l'utilisation du terme "installations". Le terme installation selon le glossaire englobe se lit comme suit : " Ensemble d'équipements électriques qui fonctionnent comme un seul élément du système de production-transport d'électricité (Exemples : ligne, groupe de production, compensateur shunt, transformateur, etc.) " ce qui pourrait laisser entendre que le GOP est aussi exploitant des installations autre que celles de HQP. Nous devrions plutôt y voir l'utilisation du terme "Installation de production". De plus, cette dernière définition en français n'est pas en accord avec la terminologie anglaise qui parle de "generating Facility(ies)". Ajouter "GOP" dans la colonne réservée pour les acronymes.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. La définition du terme exploitant d'installation de production sera ajustée au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire avec le texte suivant pour tenir compte de votre commentaire :  Entité qui exploite des <i>installations</i> de production et qui exerce les fonctions de fourniture d'énergie et de prestation des <i>services d'exploitation en réseaux interconnectés</i> .  Une fois approuvée par la Régie, la définition sera intégrée dans le Glossaire.
Glossaire	Propriétaire d'installation de production	La nouvelle définition du propriétaire d'installation de production n'est pas assez précise et perd sa nature avec l'utilisation du terme "installations d'électricité". Nous devrions plutôt y voir "Installation de production". Cette dernière n'est pas en accord avec la terminologie anglaise qui parle de "generating Facility(ies)".	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. La définition du terme Propriétaire d'installation de production sera ajustée au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire avec le texte suivant pour tenir compte de votre commentaire :  Entité qui possède et entretient des <i>installations</i> de production d'électricité.  Une fois approuvée par la Régie, la définition sera intégrée dans le Glossaire.
Glossaire	Services d'exploitation en réseaux interconnectés	Notre proposition en rouge est de remplacer « du » par « des » dans la nouvelle définition: Services (à l'exclusion de l'énergie de base et <del>dudes</del> <i>service de transport services de transport</i> ) requis pour assurer l' <del>exploitation fiable</del> <i>exploitation fiable</i> des systèmes de production-transport d'électricité interconnectés.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. La définition du terme Services d'exploitation en réseaux interconnectés sera ajustée au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire avec le texte suivant pour tenir compte de votre commentaire :  Services (à l'exclusion de l'énergie de base et des <i>services de transport</i> ) requis pour assurer l' <i>exploitation fiable</i> des systèmes de production-transport d'électricité interconnectés.  Une fois approuvée par la Régie, la définition sera intégrée dans le Glossaire.
Glossaire	Responsable de la planification	Les anciennes et nouvelles définitions sont inversées.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Les définitions n'étant pas inversées dans le Glossaire, la correction sera apportée au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire.
Glossaire	Responsable de l'approvisionnement	Le terme « services d'exploitation en réseaux interconnectés » devrait être en italique.	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Le terme étant en italique dans le Glossaire, la correction sera apporté au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire.
Glossaire	Ressource à démarrage autonome	Certaines expressions devraient être en italique : « réseau », « exploitant de réseau de transport ».	HQT	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Les termes étant en italique dans le Glossaire, les corrections seront apportés au document QC-2020-04 – Refonte Glossaire.

Glossaire	Limite d'exploitation du réseau	<p>La définition proposée de SOL ne correspond pas à la définition du glossaire de la NERC. Par ailleurs, puisque le terme stability rating n'est pas capitalisé, nous proposons l'utilisation d'un terme plus parlant que « caractéristique assigné » qui semble une traduction inappropriée de rating. Nous proposons plutôt « cote de stabilité » ou « limite de stabilité ». Nos propositions sont en rouge dans le texte suivant.</p> <p><b>Nouvelle définition :</b> Valeur (en mégawatts, mégavars, ampères, hertz, volts, etc.) qui satisfait le plus limitatif des critères d'exploitation prescrits pour une configuration donnée de réseau afin d'assurer une exploitation à l'intérieur de critères de fiabilité acceptables. Les limites d'exploitation du réseau sont basées sur certains critères d'exploitation qui comprennent, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Caractéristiques assignées des installations</del> (<del>caractéristiques assignées des installations</del> <del>caractéristiques assignées des installations</del> ou <del>caractéristiques assignées des équipements des équipements</del> applicables avant et après une <i>contingence</i>)</li> <li>• <del>Caractéristiques assignées</del> <del>Caractéristiques assignées</del> Cotes de <del>stabilité</del> stabilité transitoire (limites de stabilité applicables avant et après une <i>contingence</i>)</li> <li>• <del>Caractéristiques assignées</del> <del>Caractéristiques assignées</del> Cotes de <del>stabilité</del> stabilité en tension (limites de stabilité applicables avant et après une <i>contingence</i>)</li> <li>• <del>Caractéristiques assignées</del> <del>Caractéristiques assignées</del> de tension du <del>réseau</del> réseau (limites de tension applicables avant et après une <i>contingence</i>)</li> </ul>	HQT	<p>Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique et tient à préciser que la définition proposée dans le document QC-2020-04 – Refonte Glossaire correspond à la définition du glossaire de la NERC. Par contre, le Coordonnateur constate que lors de la conversion du Glossaire version française en version .pdf, la hauteur de la ligne n'était pas ajustée et que la définition complète n'est pas affichée. Ceci sera corrigé lors du dépôt du Glossaire à la Régie.</p> <p>En ce qui concerne la proposition du terme « caractéristique assignée », le Coordonnateur est d'avis que modifier la définition du terme « limite d'exploitation du réseau », alors que le terme est utilisé dans certaines normes en vigueur, pourrait être problématique et que le forum approprié pour échanger sur la définition du terme serait dans le projet de consultation publique à venir portant sur le projet NERC 2015-09 <i>Establish and Communication System Operating Limits</i>. Ce projet évalue, entre autres, la clarification de la terminologie liée aux limites d'exploitation.</p>
-----------	---------------------------------	---	-----	---